

# Extrait du Registre des Délibérations

## DE LA CAISSE DES ÉCOLES

### OBJET

### *Vote du budget primitif 2022*

-----  
**DATE DE  
CONVOCATION :**  
30 mars 2022  
-----

Nombre de membres en  
exercice : 10  
  
Nombre de présents : 7  
  
Nombre de votants : 7

### SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, à seize heures trente, le Comité de la Caisse des écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Maria ARISTIZABAL, adjointe déléguée.

Etaient présents : Mme Maria ARISTIZABAL, adjointe, Mmes Nicole AMESTOY, Véronique CADEPOND-LARRONDE, Lilian HIRIGOYEN, conseillères municipales, Mme Corinne BISSEY-DAGORRET, directrice école maternelle, Mme Valérie USTARITZ, directrice école Bas Cambo, Mme Isabelle TELLETCHÉA-LIOUS, directrice école élémentaire,

Excusés : M. le Maire,

Absents : Représentant APE Haut Cambo, Représentant Bas-Cambo.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

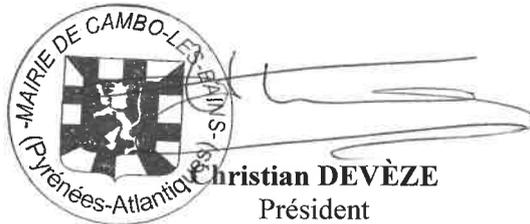
Il est demandé au comité de la caisse des écoles de se prononcer sur le budget primitif 2022 qui ne présente qu'une section, celle de fonctionnement, arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement ..... 6 551,98 €.  
Recettes de fonctionnement ..... 6 551,98 €.

Après en avoir délibéré, le comité de la caisse des écoles approuve à l'unanimité le budget primitif 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et heure ci-dessus

Pour extrait conforme :

  
Christian DEVÈZE  
Président